

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 mai 2014
(convocation du 14 mai 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Mai Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. RAUTUREAU Benoît, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h 15
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 11 h 15
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. BRUGERE Nicolas à Mme BREZILLON Anne
M. CAZABONNE Didier à Mme CAZALET Anne-Marie
Mme CHABBAT Chantal à M. GARRIGUES Guillaume
Mme CHAZAL Solène à Mme PIAZZA Arielle
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Jean-Louis
M. DELLU Arnaud à Mme JARDINE Martine

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. RAYNAL Franck
M. RAUTUREAU Benoît à Mme LOUNICI Zineb jusqu'à 11 h 00
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain
Mme THIEBAULT Gladys à M. MARTIN Eric
Mme VILLANOVE Marie-Hélène à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 15

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Fournitures nécessaires à la réalisation des équipements en feux de carrefours - Appel d'offres ouvert - Autorisation de signature

Monsieur PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La présente délibération concerne les fournitures nécessaires à la réalisation des équipements en feux des carrefours.

Les prestations sont réparties en 7 lots faisant l'objet de marchés séparés à bons de commande avec minimum et maximum passé en application de l'article 77 du code des marchés publics.

Allotissement

La consultation est fractionnée en sept lots définis ci-après :

- Lot 1 – Fourniture de potences supports de signalisation lumineuse tricolore
- Lot 2 – Fourniture de détecteurs à boucles d'impédance variable
- Lot 3 – Fourniture d'armoires et de contrôleurs de la signalisation tricolore lumineuse
- Lot 4 – Fourniture de détecteurs de véhicules par analyse d'images
- Lot 5 – Fourniture de câbles électriques
- Lot 6 – Fourniture de câbles téléphoniques et fibres optiques
- Lot 7 – Fourniture de poteaux supports de signalisation lumineuse tricolore

Chaque lot donnera lieu à un marché séparé après notification.

Une procédure d'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles 33 3°al. et 57 à 59 du code des marchés publics a été adressé à la publication en date du 25 février 2014.

Objet des marchés

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés relatifs aux lots suivants :

Lot 4 – Fourniture de détecteurs de véhicules par analyse d'images

Le présent marché a pour objet la fourniture de détecteurs de véhicules, par analyse d'images, nécessaires à l'équipement des carrefours en signalisation lumineuse tricolore sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Lot 5 – Fourniture de câbles électriques

Le présent marché a pour objet la fourniture de fils et câbles électriques nécessaires à l'équipement des carrefours en signalisation lumineuse sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du projet de tramway et des grands travaux de voirie.

Lot 6 – Fourniture de câbles téléphoniques et fibres optiques

Le présent marché a pour objet la fourniture de câbles téléphoniques et de fibres optiques nécessaires à l'équipement des carrefours en signalisation lumineuse sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du projet de tramway et des grands travaux de voirie.

Lot 7 – Fourniture de poteaux supports de signalisation lumineuse tricolore

Le présent marché a pour objet la fourniture à la Communauté Urbaine de Bordeaux de poteaux supports de signalisation lumineuse tricolore installés dans le cadre d'aménagements ou pour des raisons de maintenance.

Au vu du calendrier prévisionnel, les lots 1, 2 et 3 feront l'objet d'une délibération ultérieure.

Montants

Il s'agit de marchés à bons de commande avec minimum et maximum.

N° du lot	Montant minimum	Montant maximum
4	3 000,00 € HT (soit 3 600,00 € TTC)	35 000,00 € HT (soit 42 000,00 € TTC)
5	40 000,00 € HT (soit 48 000,00 € TTC)	400 000,00 € HT (soit 480 000,00 € TTC)
6	40 000,00 € HT (soit 48 000,00 € TTC)	350 000,00 € HT (soit 420 000,00 € TTC)
7	40 000,00 € HT (soit 48 000,00 € TTC)	420 000,00 € HT (soit 504 000,00 € TTC)

Durée des marchés

Les marchés sont conclus pour une période initiale de 1 an, à compter de la notification du marché. Les marchés peuvent être reconduits par période successive de 1 an, à la date anniversaire de sa notification, pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Modalités de financement

Les dépenses relatives aux bons de commande de ces marchés seront imputées sur les crédits ouverts au budget principal et au budget transport des exercices considérés, ceci au fur et à mesure de leur émission.

Attribution des marchés

Suite à la consultation, 4 offres ont été déposées. La Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 mai 2014 a agréé toutes les candidatures et a décidé d'attribuer :

- le Lot 4 – Fourniture de détecteurs de véhicules par analyse d'images, à l'entreprise AXIMUM Produits Electroniques pour un montant estimé à 16 873,00 € HT, soit 20 247,60 € TTC.
- le Lot 5 – Fourniture de câbles électriques, à l'entreprise AUSCHITZKY, pour un montant estimé à 246 202,09 € HT, soit 295 442,51€ TTC.
- le Lot 6 – Fourniture de câbles téléphoniques et fibres optiques, à l'entreprise AUSCHITZKY, pour un montant estimé à 60 459,55 € HT, soit 75 551,46 € TTC.
- le Lot 7 – Fourniture de poteaux supports de signalisation lumineuse tricolore, à l'entreprise GARNIER Industrie pour un montant estimé à 104 380,00€ HT, soit 125 256,00 € TTC.

Par conséquent, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec :

- l'entreprise AXIMUM Produits Electroniques pour le lot 4
- l'entreprise AUSCHITZKY pour le lot 5
- l'entreprise AUSCHITZKY pour le lot 6
- l'entreprise GARNIER Industrie pour le lot 7.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code des marchés publics, et notamment ses articles 33 3°al., 57 à 59, et 77,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 mai 2014 attribuant le marché :

- l'entreprise AXIMUM Produits Electroniques pour le Lot 4
- l'entreprise AUSCHITZKY pour le Lot 5
- l'entreprise AUSCHITZKY pour le Lot 6
- l'entreprise GARNIER Industrie pour le Lot 7

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT

- que par sa décision en date du 15 mai 2014, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le lot 4 à l'entreprise AXIMUM Produits Electroniques, les lots 5 et 6 à l'entreprise AUSCHITZKY, le lot 7 à l'entreprise GARNIER Industrie, portant sur la fourniture nécessaire à la réalisation des équipements en feux de carrefours,
- qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Président à signer ces quatre marchés.

DECIDE

Article 1 : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché avec :

- Lot 4 – Fourniture de détecteurs de véhicules par analyse d'images, à l'entreprise AXIMUM Produits Electroniques
- Lot 5 – Fourniture de câbles électriques, à l'entreprise AUSCHITZKY
- Lot 6 – Fourniture de câbles téléphoniques et fibres optiques, à l'entreprise AUSCHITZKY
- Lot 7 – Fourniture de poteaux supports de signalisation lumineuse tricolore, à l'entreprise GARNIER Industrie.

Article 2 : Les dépenses relatives aux bons de commande de ces marchés seront imputées sur les crédits ouverts au budget principal et au budget transport des exercices considérés, ceci au fur et à mesure de leur émission.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 mai 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JUIN 2014

PUBLIÉ LE : 10 JUIN 2014

M. PATRICK PUJOL